

0747 - GOLF DE VAL GRAND (LIGUE DE GOLF DE PARIS - ILE-DE-FRANCE) - Label Développement validé le 21/11/2022

CRITERES DU LABEL	*non = non réalisé par le club	*n/a = critère non appliqué (les raisons doivent être discutées avec le référent)	*oui = critère déclaré réalisé par le club	Déclaration Club*	Validation terrain
1. UNE SEANCE MINIMUM DE FORMATION AVEC UN ENSEIGNANT					
Une séance de formation d'une heure minimum sous la direction d'un enseignant diplômé (Groupes de 10 enfants maximum, en respectant les différences : âge, affinités, attentes).					
Si existence d'un groupe baby-golf, il faut 30 minutes minimum de pratique hebdomadaire encadrées par le pro.				oui	
Si existence d'un groupe « découverte » (ou filière 1), il faut 1h minimum de pratique hebdomadaire dont au moins 1h encadrée par le pro.				oui	
Si existence d'un groupe « compétition de club » (ou filière 2), il faut 2h minimum de pratique hebdomadaire dont au moins 1h encadrée par le pro (l'heure restante doit être organisée. Ex : fiches d'entraînement ou encadrement par bénévole)				oui	
Si existence d'un groupe « Elite » (ou filière 3), il faut 3h minimum de pratique hebdomadaire dont au moins 1h encadrée par le pro (les heures restantes doivent être organisées. Ex : fiches d'entraînement ou encadrement par bénévole)				oui	
10 enfants maximum par groupe				oui	
Les groupes sont identifiés par objectif de pratique (ex : détente, compétition, compétition fédérale)				oui	
2. UTILISATION DES OUTILS FEDERAUX ET DES STRUCTURES DU CLUB					
Une utilisation systématique des outils fédéraux d'évaluation (drapeaux ffgolf / PGA France), des repères 7 enregistrés sur Extranet et un accès organisé au parcours et aux structures du club.					
80% des enfants non classés de plus de 7 ans ont un drapeau enregistré dans les 18 derniers mois 13 enfants non classés de 7 ans et plus, dont 12 avec un drapeau enregistré dans les 18 derniers mois				oui	
3 sessions minimum de passage de drapeaux				oui	
L'accès organisé au parcours en dehors des séances d'école de golf				oui	
Un parcours des repères 7 (repères orange) permanent et facilement identifiable (Anciennement parcours « drapeaux »)				oui	
Un parcours des repères 7 (repères orange) de +/- 2700m (sur 18 trous) enregistré sur l'extranet du club				oui	
Les drapeaux obtenus par les enfants sont systématiquement enregistrés sur extranet				oui	
Edition des cartes de score du parcours drapeaux (repère 7) et mise à disposition à l'accueil pour l'entraînement et le passage des drapeaux				oui	
3. TOUS LES ELEVES DE L'ECOLE DE GOLF SONT LICENCIES					
Un accueil des filles et des garçons qui doivent être licenciés au sein de l'AS et identifiés en tant qu'élèves de l'école de golf.					
100% des élèves de l'école de golf sont licenciés, sauf cas exceptionnel (ex : enfants de parents séparés inscrits à 2 écoles de golf) 41 enfants inscrits à l'école de golf, dont 41 sont licenciés actifs				oui	
15 élèves minimum sont inscrits à l'école de golf et licenciés en lien 1 Actuellement, 41 élèves inscrits sont licenciés actifs et membres AS du club				oui	
Corrélation entre le nombre de joueurs rattachés à l'école de golf déclarés sur extranet et le nombre de jeunes joueurs composant les groupes (Si 50 jeunes sont enregistrés sur extranet, les listes de l'école de golf doivent également montrer 50 inscrits et non pas 150)				oui	

4. ORGANISER DES COMPETITIONS SPORTIVES ET LUDIQUES POUR LES JEUNES JOUEURS

Organiser la pratique en compétition des jeunes joueurs. Réservées exclusivement aux jeunes avec un minimum de 10 inscrits, ces compétitions doivent figurer sur le calendrier du club ou être affichées sur le tableau de l'école de golf. S'engager à suivre une politique qui favorise la participation aux détectations et sélections fédérales départementales, régionales, nationales.

Au moins 3 compétitions réservées aux jeunes (tout type de forme et formule de jeu) et organisées par le club. Les distances doivent être adaptées au niveau des joueurs	oui	
10 inscrits en moyenne à chacune compétition	oui	
Les compétitions sont inscrites au calendrier et figurent au tableau d'affichage	oui	

5. TABLEAU D'AFFICHAGE « ECOLE DE GOLF »

Un tableau d'affichage dédié à « l'école de golf ffgolf » : règlement intérieur, informations à destination des jeunes et des parents, calendriers, dates des sessions de règles en salle ou sur le parcours.

Composition de la commission « jeunes » avec au moins un contact téléphonique identifié	oui	
Règlement intérieur de l'école de golf	oui	
Composition de chacun des groupes	oui	
Calendrier de l'école de golf (séances, compétitions et animations)	oui	
Résultats des compétitions et animations	oui	
Affichette « tableau récapitulatif des drapeaux »	oui	
Informations fédérales (départementales, régionales ou nationales)	oui	

6. BILANS DE L'ACTIVITE « JEUNES »

Des bilans réguliers entre parents, éducateurs, bénévoles et commission jeunes.

Organisation d'une réunion d'information pour tous les parents	oui	
Diffusion des comptes rendus de la commission jeunes	oui	

Observations:

Avis du référent label de ligue ou CD:

La grille de labellisation est un support papier qui facilite la vérification de chaque sous-critère lors de la visite dans le club par le référent ligue ou CD. Cette visite doit être suivie d'une mise à jour du tableau de bord sur extranet (validation des critères qui passeront de l'orange au vert).

☐ Avis favorable: l'école de golf remplit bien tous les critères nécessaires à l'obtention du label ffgolf Label Développement.

☐ Avis défavorable: l'école de golf ne remplit pas tous les critères nécessaires à l'obtention du label ffgolf, une autre visite s'impose.

Date de la visite et signature du référent Label de la Ligue ou CD:

Une fois remplie, cette fiche doit être remise au Président de ligue qui s'appuiera sur son contenu pour décider de délivrer, ou non, le label pour l'EDG concernée.

Cette validation se fait sur extranet en cochant « délivrer le label » sur le tableau de bord.